

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 MARS

Absents : Mesdames MASSUTI ( Pouvoir à L.MELLAN) et PEPIN-

Messieurs ANGELIN – COMBET – LETACQ –

Secrétaire de séance : C.SCHULZ

Début de la séance : 18h10

Le compte rendu de la séance du 16 décembre est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2016 de la Commune, du Lotissement, de l'Assainissement et de la Zone artisanale : voir annexes.

### COMMISSION TRAVAUX

1)Routes :Réfection de la route de Motte à la RD 72 (Route de Bonvillaret) :devis Eiffage 19709€HT et travaux divers 2500€.

Mise en place d'un dossier de demande d'aide au titre du FDEC (Fonds Départemental d'Equipement des Communes).

\*\*\*Le CM autorise le Maire.à mettre en place ce dossier.

2)Forêt communale :

---Route forestière : Rappel du projet qui est la réfection complète de la route forestière de Montfort à la place des Bois. Estimation du coût :69000€ Aides accordées : 55200€

Contact de l'ONF pour lancer la procédure d'appel d'offres.

---Travaux forestiers 2017 : la Commission propose d'inscrire les travaux de dégagement de semis pour un montant de 4860€ avec aide possible de la Région :1458€

\*\*\*Le CM autorise le Maire à demander une subvention à la Région.

3)Ruisseaux :

Rapport du RTM pour l'année 2016.Visite sur place à programmer pour évaluer les travaux à entreprendre et demander un devis pour le ruisseau des Moulins (coût des travaux à partager avec la commune de Bontvillaret).

4)Aménagement de la Salle des fêtes :

Les travaux doivent être pensés en fonction de l'utilisation de la salle pendant les activités scolaires et périscolaires. L'architecte a fait une première proposition que la commission souhaite modifier.

Un bureau d'études a été contacté pour la partie chauffage, élément essentiel avant le début des travaux. Montant de l'étude : 7315€ - Coût élevé...indispensable ?

Mercredi 1 mars : réunion ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies)/SPM  
L'ASDER fait un constat et établit un rapport avec des recommandations, entre autres le rapport d'un bureau d'études est obligatoire. Le Conseil départemental finance 70% du coût de l'étude.

Le SPM se charge du dossier de demande de subvention. Il serait possible d'accéder au FDEC pour la partie travaux et d'avoir une autre enveloppe du FDEC pour la partie « chauffage innovant » comme la pompe à chaleur, le gaz ou les granulés.

La Région intervient également dans le financement des travaux.

5) Eclairage public : Mise en place d'un éclairage (LED) route de Motte. Coût : 3040€ HT

: Réflexion sur l'ensemble de l'éclairage communal pour diminuer la facture EDF

\*\*\*3 – 4 – 5 Le CM autorise le Maire à mettre en place les dossiers de demandes de subventions et à engager les dépenses nécessaires.

## COMMISSION DEVELOPPEMENT

1) Sentiers de randonnées : 2 sentiers ont été retenus pour la commune : Randens-Bonvillaret et Randens-Montsapey. Estimation du projet : balisage 1234,60€ + Travaux 280€ + Equipement de confort (2 bancs) 938,40€ = 2453€ à la charge de la commune.

A revoir : passerelle sur le ruisseau, côté Montsapey

2) Collecte des déchets ménagers :

Validation des sites de collecte pour les containers semi-enterrés : EDF donne son accord pour la mise en place d'une convention car le terrain appartient à l'Etat. De plus, il faut relancer l'OPAC qui n'a pas répondu.

Dès que la validation totale des sites sera terminée, nous contacterons le SIRTOMM

3) Sécurité du personnel communal :

Suite aux Entretiens Professionnels Individuels avec le personnel, certaines actions sont à mettre en place : Nouvelle formation 1ers secours, plus approfondie.

↳ Formation sécurité (gilets fluo, chaussures, harnais, balisage lors de travaux par les employés...) et rangement des produits ménagers (ne pas les stocker au hasard les uns à côté des autres, être informé de leur nocivité, même faible)

↳ Mission prévention des risques professionnels

4) Sécurité à l'école : Mise en place d'un système d'avertissement (2 sonnettes portables) à l'entrée de l'école, pendant le temps scolaire --- Devis demandé à l'entreprise Bugnon.

5)Qualité de l'air à l'école : Mettre en place un protocole d'utilisation des salles de classe à faire valider par le Conseil d'école.

6)Vérification des poteaux d'incendie : une demande d'achat de matériel sera faite à la Com.com afin de mutualiser le coût.

7)Vérification des jeux extérieurs : l'opération doit se faire.

8)Vérification des installations électriques, plus particulièrement celle de la Salle des fêtes. Un contrôle doit être effectué en avril par la Commission départementale. Ce contrôle doit tenir compte des travaux prévus pour modifier la Salle des fêtes.

9)Vérification des extincteurs : Suite au contrôle annuel, 8 extincteurs sont à changer(un appareil doit être changé tous les 10 ans). Coût :723,48€ HT

10)Accès handicapés à l'école : remplacement de la porte d'accès à la classe GS-CP. Un protocole d'évacuation est à mettre en place en cas de risque.

11)Urbanisme : dans le cas de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), un transfert de compétence concernant l'urbanisme à la Com.com doit avoir lieu avant le 27 mars 2017, ce qui permettra la création d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Remarque : ce transfert sera obligatoire en 2022, sans l'avis des communes.

\*\*\* Le CM accepte à l'unanimité ce transfert et autorise le Maire à engager les dépenses concernant certains points de la Commission DEVELOPPEMENT.

#### COMMISSION COHESION SOCIALE

1)PEDt (Projet Educatif Territorial) : la Commission propose le maintien du projet actuel, en appui avec les employées communales. Aucune nouvelle demande n'est à effectuer auprès de l'Inspection académique.

2)Modification du règlement de la cantine pour définir l'accueil des enfants dans le cadre des sorties scolaires.

3)Numérisation de la salle de classe des CM : proposition d'équiper cette salle pour 3102€ HT

\*\*\* Le CM autorise le Maire à engager cette dépense.

#### DIVERS

1)Adhésion ASSADAC : renouvellement de la cotisation 2017 313,90€

\*\*\* Accord du CM

2)Achat terrain : un habitant de Randens propose que la commune lui achète une parcelle de terrain(B621),de 374m2, située dans le prolongement de la zone artisanale.

\*\*\*Le CM accepte pour un prix de 1000€

3)Zone artisanale : Dans le cadre de la loi NOTRe, le transfert de compétence de la Z.A à la Com.com est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'ASSADAC nous accompagne pour le volet administratif de ce transfert qui est obligatoire pour Randens

Point sur ce dossier :Valeur du terrain 14960m<sup>2</sup> x 13,20€ =197472€

Emprunt (à la charge de la Com.com) 143523€

Proposition de rétrocession du terrain : 53949€

4)Demande d'aide financière(sortie scolaire) de l'école primaire d'Aiguebelle pour un enfant de Randens.

Cette aide est refusée car il y a une école primaire à Randens où cet enfant peut être scolarisé.

5)Personnel communal : Proposition avancement de grade au 1 avril pour un employé.

6)Courrier AACA : emplois jeunes pour l'été

Non, car à Randens, les emplois d'été sont réservés aux jeunes de la commune.

7)Infos Com.com suite à la réunion du Conseil communautaire du 8 mars 2017

8)Location « Maison JAY »,place Franchise, demandée par le Secours catholique pour une action informatique auprès des aînés. Pas possible car le bâtiment est vétuste, pas aux normes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

La secrétaire de séance

C.SCHULZ



Le Maire

J.RICO



# Compte rendu conseil municipal du 10 Mars 2017.

Ordre du jour :

## Compte administratif communal 2016.

Recettes de fonctionnement = 928.763,22... Dépenses de fonctionnement = 669.341,38

Soit un excédent de + 259.421,84

Recettes d'investissement = 625.492,41...Dépenses d'investissement = 687.368,21

Soit un déficit de - 61.875,80

Résultat de l'exercice 2016 = + 197.546,04 euros.

## Compte administratif 2016 Lotissement.

Section de fonctionnement : aucune opération en recette ou dépense : résultat reporté = 18.903,83

Section d'investissement : aucune opération pour 2016.

Résultat de l'exercice 2016 = + 18.903,83 euros.

## Compte administratif 2016 Assainissement.

Aucune recette de fonctionnement. Dépenses = - 8.294

Section investissement : recettes = 8.123,26...Dépenses = 4.337,17

Résultat de l'exercice 2016 = - 4.507,91 euros.

## Compte administratif 2016 Zone artisanale.

Section de fonctionnement : aucune recette...Dépenses = - 10.776,02

Section d'investissement : aucune recette...Dépenses = - 147.100,95

Résultat de l'exercice 2016 = - 157.876,97 euros.

Les comptes administratifs 2016 et les comptes de gestion sont mis au vote et adoptés par 11 voix pour 11 votants.

Compte rendu de la réunion du bureau du 20 Janvier : objectif : réflexions et prévisions sur travaux et projets 2017.